



Le mot du Maire

En ce début d'année 2016, je tiens en premier lieu à remercier l'équipe municipale pour son implication, ainsi que les employés communaux pour leur travail au quotidien, notamment Sébastien et Joan (que je présenterai à l'ensemble de la population lors de la cérémonie des vœux), arrivés en fin d'été 2015 et dont le travail porte déjà ses fruits de manière visible (plantations vers la MAT et route de Marsangy, clôture le long du terrain de foot, etc...). Le renouvellement des outils de travail (véhicule, tondeuse, taille-haie...) continuera cette année, afin de leur permettre d'appréhender au mieux les tâches qui leur sont dédiées. L'entretien de la voirie et des abords (chemin des Cornicarts et chemin des Rondelets, grilles d'eaux pluviales au carrefour de la «tranchée»...) et des bâtiments (terrasse du Foyer, sol de la salle d'évolution à l'école...) fait en 2015 sera poursuivi, en espérant que la baisse (continue) des dotations nous permettra de maintenir l'investissement nécessaire au bon fonctionnement de notre commune.

Le devenir de notre commune s'établira désormais au sein de la Communauté d'Agglomération de Sens, (que nous n'avions pu rejoindre malgré notre demande en 2001 !) à laquelle nous appartenons depuis le 1^{er} janvier 2016, (voire article en pages 4 et 5), par décision anticipée du conseil municipal. Cette adhésion (la loi NOTRe nous faisant obligation au plus tard le 1^{er} janvier 2017 de ne plus être regroupé au sein de la Communauté de Communes du Villeneuvien), nous permettra la mise en place de services intercommunaux qui restent à définir et à préciser (Service des ordures ménagères, documents d'urbanisme, accès aux transports en commun, amélioration des réseaux de communication...), tout en essayant de maîtriser l'augmentation fiscale de chaque foyer. Les éditions futures de ce «P'tit journal» vous feront connaître les suites et conséquences de ce regroupement.

Il me reste à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, paix, amour et santé. Que cette nouvelle année vous apporte satisfaction et réussite dans vos vœux les plus chers.

Lionel TERRASSON

Sommaire :

Informations communales	2 et 3
Intercommunalité	4 et 5
Les associations du village	6 et 7
Manifestations	8

Infos à ne pas oublier

A partir du 1^{er} janvier 2016, le ramassage des poubelles de tri s'effectuera le mardi, une fois tous les 15 jours (semaines impaires).

Le calendrier joint à ce bulletin vous donne toutes les fréquences de passage.

Le vendredi 29 janvier 2016 de 18h à 19h30, Elisabeth Frassetto et Erika Roset, tiendront une permanence à la mairie. Venez les rencontrer et découvrir leur rôle au sein du Conseil Départemental.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune. La cérémonie des vœux sera l'occasion d'une présentation pour ceux qui le désirent.

Bienvenue à

16 janvier : Thibault DECHAMBRE
20 mars : Stan HÉRICOURT VATOMME
15 juillet : Lucie LAURENT

1^{er} août : Gustave BUTTÉ
28 septembre : Léo COTTEREAUX
28 septembre : Miya BAULAND

Ils se sont dit "OUI"

Le 18 avril
Sandra VINCHON
& Vincent BAULAND



Le 22 août
Karine GAC
& Boris JAYET

Baptême civil

Le 23 mai
Émilie ROY

Le 30 août
Maëva BRETON

Ils nous ont quittés

16 février : Robert GUINDON
17 mars : Michel BARBIER
27 mai : Guy NOTEL
15 juillet : Gérard POISSON

18 juillet : Roger HERMIER
31 juillet : Catherine DESRATS
30 août : Éric FRITZ
16 septembre : Germaine LAMBERT

DÉMARRONS L'ANNÉE SUR DE BONS RAILS...

Comme vous avez pu le constater ces derniers temps, une activité importante s'opère au niveau de la ligne ferroviaire traversant notre village. Des panneaux indicateurs jaunes de chantier SNCF jonchent la voie, occupant le parking devant la gare d'Étigny...

Effectivement, depuis cet automne des équipes de la SNCF s'activent pour la préparation d'un important chantier de rénovation des voies sur l'axe Paris-Dijon.

Ces travaux communément appelés « RVB » (Renouvellement Voie Ballast), ont pour but la rénovation complète des voies : le ballast (cailloux permettant la stabilité de la voie), les traverses et les rails.

Ce genre de travaux n'intervenant en moyenne que tous les 40 ans permet de garantir un niveau de sécurité optimal, d'améliorer le confort des usagers, de diminuer les nuisances sonores pour le voisinage.

Les travaux se dérouleront de Janvier à Mai 2016, entre Sens et Laroche-Migennes. Ils seront réalisés sous forme de « suite rapide », grande usine sur rail composée d'engins très développés. Ce procédé utilisé pour des chantiers importants permet de remettre à neuf la voie dans un temps très court : 1 km de voie est renouvelé par jour.

Malheureusement, ces travaux génèrent des gênes. Pour les usagers un aménagement du plan de transport a été établi. Pour les riverains des voies ferrées, qui sont nombreux compte tenu de la situation géographique de notre commune, ce sont des nuisances sonores.

Bien entendu, le chantier prévu sur 4-5 mois, ne sera pas localisé seulement sur Étigny, mais se déroulera entre Sens et Migennes sur environ 53 kms de voie.

Pour tous renseignements sur la circulation des TER, nous vous invitons à consulter le site www.ter-sncf.com (région Bourgogne).

QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

L'ARS, Agence Régionale de la Santé, nous a communiqué les dernières analyses réalisées sur le réseau d'adduction d'eau potable communal.



Délégation départementale de l'Yonne
Service santé environnement
Tel : 0820 208 520

L'origine de l'eau :

La commune est alimentée en eau potable par le Puits des Vallées, protégé par déclaration d'utilité publique.

Le contrôle sanitaire :

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé par convention avec le Préfet. Les prélèvements sont effectués sur les captages, les stations de traitement et de distribution.

Indications pour votre consommation :

La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire.

Demandez conseil à votre médecin traitant ou dentiste.

Plomb : Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures ou quelques jours dans les canalisations laissez couler l'eau avant de la consommer.

Adoucisseur : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites le entretenir régulièrement.

Réseau d'ETIGNY BOURG et ETIGNY SERILLY Exploité par la Mairie d'Étigny

Résultats d'analyses 2014

Bactériologie

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

Très bonne qualité

Dureté

Elle représente la quantité de calcium et magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence sur la santé.

La dureté s'élève à 29 degrés français.

Il s'agit d'une eau dure

Pesticides

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Maxi relevé : 0 µg/l – bonne qualité

Nitrates

L'excès de nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur ne doit pas dépasser 50 mg/l.

La teneur moyenne s'élève à 32 mg/l (maxi 34 mg/l)

PH

Si le PH est supérieur à 7 et la dureté élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le PH est en moyenne de 7,5

Informations complémentaires

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

Conclusions

Bactériologie : Très bonne qualité

Physico-chimie : Conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés

Pourquoi et comment la commune d'Étigny intègre la Communauté d'Agglomération de Sens dès 2016 ?

1^{er} Janvier 2014 : Création de la Communauté de Communes du Villeneuvien (CCV). La CCV compte 11 communes – 12 760 habitants.

7 août 2015 : La loi NOTRe réforme le paysage institutionnel local et fixe le seuil minimal des EPCI* à 15 000 habitants. Les préfets doivent réviser le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour le 1^{er} janvier 2017.

La Communauté de Communes du Villeneuvien se trouve dans une position dorénavant « non-conforme » à la loi NOTRe puisqu'elle compte 12 760 habitants et doit forcément évoluer...

Le projet du Préfet prévoit la constitution d'une Communauté d'Agglomération sur le Sénonais, par l'adjonction à la Communauté de Communes du Sénonais de 8 communes du Villeneuvien (voir carte page suivante), permettant d'atteindre le seuil démographique de 50 000 habitants nécessaire à cette création.

3 novembre 2015 : Le 1^{er} Ministre annonce le report des réformes de la Dotation Globale de Fonctionnement à 2017

En parallèle à cette réforme du territoire, le report d'application du projet de réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), inscrit dans le Projet de Loi de Finances pour 2016, a comme conséquence de proroger le bonus financier lié aux créations de Communauté d'Agglomération. Ce « bonus », fixé par l'État au sein d'une enveloppe « normée » réparti entre les 226 (au 1^{er} janvier 2015) Communautés d'Agglomération françaises, est estimé à 1,8 millions d'euros par an, de façon pérenne.

L'abandon de cette réforme, pour un an seulement, a engendré un souhait d'anticipation de la réforme territoriale de la part de la Communauté de Communes du Sénonais et des communes du Villeneuvien susceptibles d'entrer dans la future Communauté d'Agglomération.

1^{er} décembre 2015 : Le Conseil municipal d'Étigny délibère en faveur de l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Sénonais, accepte sa transformation en Communauté d'Agglomération et délibère en faveur de l'adhésion à cette Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2016.

14 décembre 2015 : La Commission Départementale de Coopération Intercommunale valide, par arrêté préfectoral, l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Sénonais ainsi que la transformation de la celle-ci en Communauté d'Agglomération.

INTERCOMMUNALITE

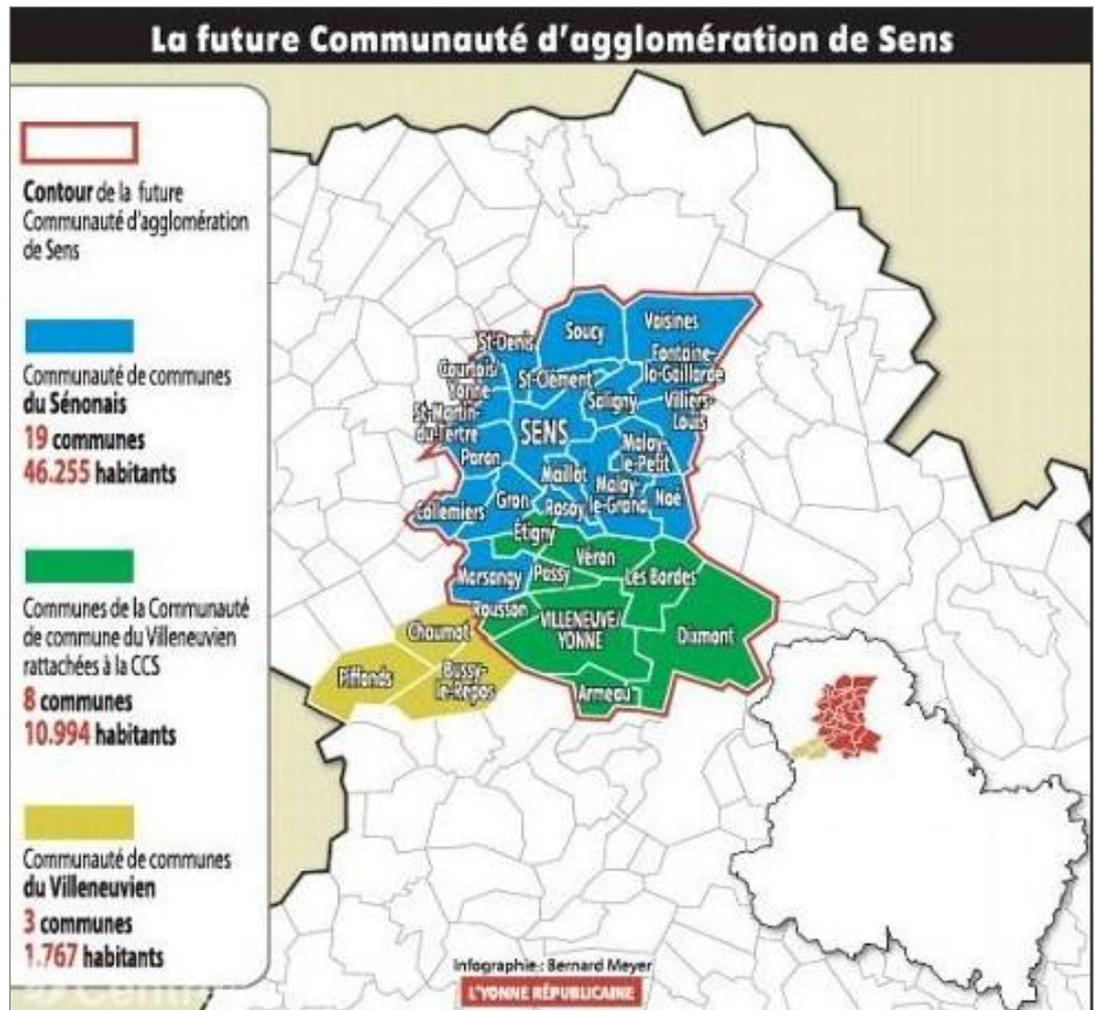
La Communauté d'Agglomération de Sens voit officiellement le jour le 1^{er} janvier 2016, regroupant 27 communes ⁽¹⁾ et comptant 57 249 habitants.

Étigny, ainsi que 7 autres communes de la Communauté de Communes du Villeneuvien, intègre la Communauté d'Agglomération de Sens.

Les communes de Bussy-le-Repos, Chaumot et Piffonds rejoignent, au 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes du Gâtinais.

(1) **27 communes :**

Armeau
Les Bordes
Collemiers
Courtois sur Yonne
Dixmont
Étigny
Fontaine-la-Gaillarde
Gron
Maillot
Malay-le-Grand
Malay-le-Petit
Marsangy
Noé
Paron
Passy
Rosoy
Rousson
Saint-Clément
Saint-Denis-les-Sens
Saint-Martin-du-Tertre
Saligny
Sens
Soucy
Véron
Villeneuve-sur-Yonne
Villiers-Louis
Voisines



*Quelques définitions :

Loi NOTRe : Loi qui a pour objet de proposer une Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

CDCI : Commission Départementale de Coopération Intercommunale

Communauté d'Agglomération : EPCI dont la population est supérieure à 50 000 habitants

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

Conséquence immédiate pour Étigny, le passage au RNU (Règlement National d'Urbanisme) au 1^{er} janvier 2016.

Comité des Fêtes

L'année 2015 s'est achevée avec pour chacun les festivités de Noël et de fin d'année.

Le Marché de Noël a été pour notre village le premier pas de ces festivités ; organisé sur deux journées les 5 et 6 Décembre dernier, il a réuni une trentaine d'exposants au Foyer communal décoré pour l'occasion. Nous nous réjouissons des nombreuses visites à cette occasion.

Il en a été de même pour les diverses manifestations organisées durant cette année, seul le loto du 14 novembre n'a pas permis de réunir le nombre espéré de participant, nous en comprenons les raisons. Les enfants de l'école ont pu apprécier les papillotes offertes par le Comité des Fêtes à l'occasion de leur repas de Noël.



Grâce à Armand MOIRAS que nous pouvons remercier, une cinquantaine de personnes a assisté vendredi 11 décembre, à une conférence accompagnée d'un film reportage présenté par l'équipe du TRAIN de BOIS que certains d'entre nous ont eu la chance de voir longer notre commune sur l'Yonne.

Durant 1 h 30, les animateurs ont fait l'enseignement de l'origine du Train de bois à la réalisation de ce grand projet devenu réalité (site à consulter www.flotescale.org).

Un grand moment qu'il ne fallait pas rater... pour clôturer cette année 2015 du Comité

Merci encore à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de tous les événements.



L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne Année 2016 et vous dit à bientôt.

Si l'animation du village vous intéresse, si vous avez des idées, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Par ailleurs nous renouvelons notre appel, nous avons besoin de « bras », très ponctuellement (mise en place et rangement de chaises, barnum, grilles....). Contacter Jean-Claude Boulleaux au 03 86 97 12 03 ou Dominique Picq au 03 86 97 11 34.

Jean-Claude Boulleaux
Président du Comité des Fêtes

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Une journée mémorable...

Dimanche 13 Décembre, pour terminer l'année, les chasseurs d'ÉTIGNY ont accueilli les chasseurs de GRON.

Une passion commune, des échanges, des souvenirs communs, un casse-croûte bien entendu, ensemble nous avons partagé cette matinée de chasse : dans le respect strict des règles de sécurité d'abord, dans l'amitié et la convivialité ensuite.



Ensemble, nous avons réussi un beau tableau : 3 sangliers (qui aurait pu être plus important mais nous nous étions convenus de le limiter).

Ensemble nous avons clôturé cette belle et douce matinée par un repas offert par notre Groupement à tous les chasseurs et traqueurs bénévoles participants, dans une ambiance inoubliable et qui a duré assez tard !!!

Dimanche 20 Décembre, ce sont les chasseurs de GRON qui accueilleront ceux d'ÉTIGNY. Et déjà nous avons convenu d'inscrire à nos calendriers ces journées d'échanges intercommunales pour la prochaine saison de chasse : partageons notre amitié en partageant aussi nos territoires.

Un grand merci à tous.

Jean-Pierre Hermier
Président de l'Association de Chasse d'Étigny



L'AJEA organisait, le samedi 17 octobre, les randonnées stiniciennes, 8^{ème} du nom, qui clôture sa saison cyclotouristique.

Du bitume, des sentiers, des chemins forestiers composaient les différents circuits de randonnées concoctés par l'équipe AJEA. Ces parcours respiraient l'évasion pour le plus grand plaisir des marcheurs sur un nouveau parcours, des vététistes et des cyclotouristes sur des parcours découvertes.

Au total et sous un ciel boudeur, 165 participants se sont mis en route pour une escapade qui devait les ramener vers 17h à leur point de départ, cette fois autour d'un pot de l'amitié garni de boissons rafraichissantes et de petits casse-croûtes.

On notera, avec satisfaction la participation de Sens Triathlon avec 15 jeunes, encadrés de leurs moniteurs, qui ont reçu le trophée offert par la mairie.

Mes remerciements vont aux adhérents bénévoles de l'AJEA, au Comité des Fêtes ainsi qu'à la mairie d'Étigny qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Pour 2016, la saison vélo débutera le 1^{er} mars avec la 3^{ème} STINICIENNE VTT.

L'AJEA présente à chacun d'entre vous ses meilleurs voeux et vous invite à participer à ses manifestations.

Jean-Michel Deville
Président de l'AJEA

À noter sur vos agendas

9 janvier	Vœux du Maire - 11h30	Foyer communal
22 Janvier	Assemblée Générale	AJEA
29 Janvier	Assemblée Générale	Comité des Fêtes
13 et 14 Février	Exposition artistique	Comité des Fêtes
1 ^{er} Mars	3 ^{ème} Stinycienne VTT	AJEA
5 Mars	Théâtre - 20h30	Les Dymon de minuit
12 Mars	Repas	Les Chasseurs d'Étigny
9 Avril	Bal Folk	Comité des Fêtes
23 Avril	Théâtre - 20h30	Théâtre de Rousson

Les températures du mois de décembre ont été clémentes et nous avons eu plaisir à profiter des journées ensoleillées. L'hiver ne fait que débuter, le froid peut survenir dans les prochaines semaines. Aussi nous vous rappelons quelques principes de précaution :

- ❖ Pensez à fermer l'alimentation en eau de vos robinets extérieurs.
- ❖ En cas de neige ou verglas, les riverains sont tenus de déneiger, de casser la glace, de balayer la neige au droit de leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux (Code des collectivités territoriales).



Le 5 mars 2016, la troupe de théâtre « Les Dymon de minuit » présentera au Foyer Communal d'Étigny sa nouvelle pièce « Maudit Héritage ». Entrée libre

Bulletin municipal de la commune d'Étigny

Mairie 5 bis rue de l'Église 89510 ÉTIGNY

Tel : 03 86 97 10 97 - Fax : 03 86 97 10 04

Mail : etigny.mairie@wanadoo.fr - Site : www.etigny.org

Directeur de la publication : Monsieur le Maire d'Étigny

Ont participé à l'élaboration de ce numéro, les membres de la commission municipale :
 Sophie Dubois, Laurent Legron, Marie-Christine Oger, Franck Porcheron, Sylvie Renaud,
 Danièle Renou, Lionel Terrasson, Emeric Veglio - Crédit photos : Photl.com - Photos personnelles.